

Ordre du jour

de la séance publique du conseil communal qui aura lieu dans la salle des chevaliers du château de Mersch le **lundi, 2 juin 2025 à 15.00 heures** pour discuter les points à l'ordre du jour suivant :

A huis clos :

- 1) Nomination d'un agent du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, sous le statut du fonctionnaire communal pour les besoins du service technique ;
- 2) Nomination d'un agent du groupe de traitement C1, sous-groupe technique, sous le statut du fonctionnaire communal pour les besoins du service technique ;
- 3) Personnel enseignant : Propositions d'affectation (liste 1) ;

En séance publique :

- 4) Enseignement fondamental : Approbation de l'organisation scolaire provisoire de l'année scolaire 2025/2026 ;
- 5) Enseignement musical : Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2025/2026 de la "Regional Museksschoul Uelzechtdall" ;
- 6) Approbation de l'avant-projet détaillé avec devis relatif à la construction d'un réservoir d'eau potable à Beringen avec raccordement au réseau de Mersch ;
- 7) Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public, autorisation de sa vente, et approbation du lotissement d'une propriété sise à Mersch, aux rues Mies et Nicolas Welter, ainsi que d'une assiette de terrain issue du domaine public en cinq lots ;
- 8) Approbation du devis supplémentaire relatif au réaménagement de l'Impasse Aloyse Kayser à Mersch ;
- 9) Approbation du devis relatif à l'aménagement d'une tour au parc communal à Mersch ;
- 10) Fixation des taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour l'exercice 2026 ;
- 11) Statuts d'associations : avis ;
- 12) Règlement d'ordre intérieur concernant les halls omnisports Cécile Ries et dans la Rue des Prés à Mersch ;
- 13) Approbation de contrats, conventions et actes ;
- 14) Approbation (avis) de deux décisions du conseil d'administration de l'Office Social Mersch ;
- 15) Confirmation de règlements de circulation temporaires ;
- 16) Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers ;

Mersch, le 22 mai 2025
pour le collège des Bourgmestre et Échevins,

le Secrétaire



pour le Bourgmestre
l'Échevin

